

LES MINISTRES PASSENT, LA RÉPRESSION RESTE !

Communiqué, 11 septembre 2023



En cette rentrée scolaire très politique, noyée par une communication et des manœuvres politiciennes du nouveau ministre, par l'interdiction de la abaya dans un contexte raciste nauséabond, le collectif "Sois Prof Et Tais Toi" rappelle à quel point le système éducatif français est gangréné par une pratique verticale et arbitraire, féroce contre toutes celles et tous ceux qui dénoncent ces méthodes.

L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023, S'EST ACHEVÉE AVEC DES CAS GRAVES DE RÉPRESSION ... ET ÇA CONTINUE EN CETTE RENTRÉE !

★ **A Saint-Denis, Hanane Ameqrane, professeure documentaliste au Lycée Angela Davis, est suspendue quatre mois sans motifs**, en juin 2023, et ce après des mois de souffrance au travail ayant conduit à son hospitalisation. **L'acharnement continue pour elle en cette rentrée** : Hanane est convoquée à un conseil de discipline le Jeudi 05 octobre. **Les motifs invoqués sont indiscutablement de la répression syndicale** : le rectorat lui reproche d'afficher "*ostensiblement ses positions syndicales et politiques*" et de "*tenir des propos portant atteinte aux valeurs de la République*". **Dans le contexte raciste et sexiste de la rentrée scolaire avec la chasse aux abayas, l'administration veut clairement faire de Hanane un exemple !**

★ **A Marseille, notre camarade Martine S, CPE au collège Jules Ferry est notifiée d'une prolongation de son affectation provisoire sans son consentement** et ce, sur une zone de remplacement. Notre camarade avait déjà subi une mutation "dans l'intérêt du service" annoncée la veille de la rentrée au Collège Henri Barnier. Le harcèlement a continué pour Martine, **qui a dû être évacuée de son lieu de travail, par les pompiers, tout comme Hanane l'a été. Cette répression a des conséquences sur la santé** et nous ne pouvons laisser les camarades affronter cela seul.e.s.

★ **Toujours à Marseille, mutation "dans l'intérêt du service"** de Christine Gorce et de Frédéric Salvy, professeure documentaliste et conseiller principal d'éducation du lycée Victor Hugo de Marseille, **portant à 12 le nombre de personnels mobilisés de ce lycée réprimé. Les collègues AED précaires ont été licenciés sans ménagement.** La mobilisation continue dans ce lycée.

UN RENFORCEMENT RÉPRESSIF POUR FAIRE PASSER DES MESURES ANTI POPULAIRES :

Bobigny, Saint-Denis, Nantes, Nanterre, Rennes, Reims, Marseille, Amiens, Bordeaux, Melle, Montargis, Clermont-Ferrand, etc : toutes les académies sont concernées.

Les mutations "*dans l'intérêt du service*", les missions 360° continuent de se multiplier et de causer des dégâts sur les équipes et notamment sur les collègues qui osent dénoncer les agissements abusifs. **Les personnels réprimés doivent affronter le traitement inhumain de l'administration et ont besoin d'un soutien des forces militantes** pour une école plus démocratique, plus égalitaire et plus émancipatrice.

CE COMBAT N'EST PAS VAIN : DES VICTOIRES SONT POSSIBLES !

En Juillet, les 4 d'Amiens, Aude Marécaille, Claire Quaglia, Emilio Sciarrino, Justine de Reynies, enseignant-es du lycée Thuillier d'Amiens, réprimé-e.s pour avoir dénoncé les agissements avérés de leur proviseure (déplacée depuis lors, tout comme l'ensemble de l'ancienne équipe de direction), **ont obtenu l'annulation de leurs sanctions disciplinaires au Tribunal Administratif d'Amiens.** À ces victoires s'ajoute celle de **Pierre Massi de l'école Jean Mermoz de Marseille**, en référé en avril.

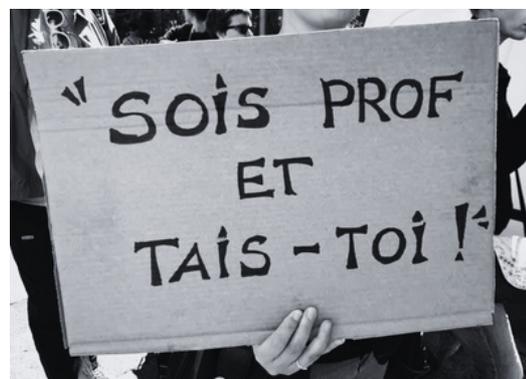
Après les victoires de Frédéric Bianic du lycée Diderot de Romilly et d'Hélène Careil de l'école Marie Curie de Bobigny, c'est la **troisième victoire de membres du collectif "Sois Prof Et tais Toi"** en Tribunal administratif **en l'espace de 6 mois.**

La justice administrative, pourtant très complaisante avec les Ministères, est ainsi obligée de reconnaître ces méthodes autoritaires et répressives sur les personnels, à tous les niveaux de la Hiérarchie. **Ces victoires ne signifient pas la fin du combat pour les réprimé.e.s : rapport de force pour la mise en place des décisions judiciaires**, appel des jugements en faveur des collègues par le Ministère.

NOUS NOUS FÉLICITONS DE CES VICTOIRES : CELA PROUVE QUE LES RÉPRIMÉ.E.S ONT EU RAISON DE NE PAS SE LAISSER FAIRE ET DE CONTESTER PIED À PIED.

APPEL AUX ORGANISATIONS SYNDICALES !

Le collectif "Sois Prof Et tais Toi" demande à l'ensemble des organisations syndicales d'en faire un sujet majeur de cette année au niveau national. Il est temps de faire la lumière sur les méthodes inqualifiables utilisées par l'administration contre **des personnels engagé.e.s pour nos droits, la justice sociale et la fin de la souffrance des élèves et des personnels dans l'Éducation Nationale.** Au vu du climat politique actuel, les cas de répression et de harcèlement se multiplient : il est temps de s'armer collectivement pour y résister !



RÉUNION OUVERTE DU COLLECTIF "SOIS PROF ET TAIS TOI"

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023, 15H, BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS

CONTACT : STOP.REPRESSION.EDUCATION@GMAIL.COM